



AG AFFIC CRIA 37 du 27 Mars 2018

Rapport Moral par le Président



Projet associatif Affic Cria 37 2017-2020

Retour sur la présentation faite en AG du
29 Mars 2017



Pourquoi un projet associatif?

- Fin 2016 salariées et membres du CA avaient ressenti le besoin de définir ensemble ce qu'allait être le **CRIA 37 sur les 3 prochaines années** et comment il allait fonctionner. Pour cela nous nous sommes engagés dans la construction d'un **Projet 2017-2020**
- Les salariées et le nouveau CA ont voulu travailler à la **pérennité et au développement** de l'AFFIC Cria 37 pour faire du CRIA un **partenaire de référence** dans la lutte contre l'illettrisme et pour l'acquisition des savoirs de base en Indre et Loire.



Les 3 orientations de notre projet:

- Orientation n°1: **Améliorer le fonctionnement**
- Orientation n°2: **Rester en bonne santé financière**
- Orientation n°3 : **Bien choisir où mettre nos forces**



Le calendrier de travail du projet:

- Janvier 2017: validation au CA 17 /01/17 du lancement de la démarche et écriture d'un document de travail du projet
- CA de Février 2017 : Validation des orientations et axes de travail. Constitution de tandem ou d'équipes membres du CA + salariées pour chaque orientation et axe de travail
- Mars 2017 : démarrage des travaux en commençant à décrire les actions concrètes
- AG de Mars :lancement de la démarche de construction du projet d'association CRIA 37 2017-2020
- Juin 2017 à Decembre 2017: construction du projet d'association et mesure de son état d'avancement en fin d'année
- **AG de Mars 2018: Point d'étape, correctif et compléments**



Projet associatif Affic Cria 37 2017-2020

Point d'étape
au 27 Mars 2018

Orientation n°1: « Améliorer le fonctionnement >>>>>>>>>>>>>>>Actions



➤ **Action n°1-1** : Conforter l'expertise- Initier la démarche qualité validée par les OPCA.

- Complétude du **DATA-DOC** réalisée dans les délais au 30 juin 2017, des points à vérifier.
- **Charte Qualité** rédigée et signée.
- Mise en place du **Document Unique** (évaluation des risques professionnels) Point d'avancement fait au 31 janvier 2018, des points restent à finaliser.
- **Signature de la convention ANLCI** le 21 septembre 2017, en présence de Thierry Le Paon Délégué interministériel à la Langue Française et M.Fernandez Directeur de L'ANLCI,
- **Intégration du CRIA en tant que partenaire associé** dans le cadre de Convention Départementale Préfecture 37, OFII et Pôle emploi action démarrée en Février 2018.

Orientation n°1: « Améliorer le fonctionnement »

>>>>>>>>>>>>>>>Actions



- **Action n°1-2:** S'ouvrir plus largement aux bénévoles, les accompagner..
Ecrire avec les bénévoles une charte pour les bénévoles, les réunir, les encadrer, journée du bénévolat ...:
 - en cours: participation de bénévoles pour la gestion du site internet et activation des réseaux sociaux, pour des mises à jour de données, pour la gestion documentaire et la surveillance d'examens.

Orientation n°1: « Améliorer le fonctionnement » >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> Actions



- **Action n°1-3:** Améliorer le fonctionnement interne du CA, de l'équipe des salariées, du CA avec les salariées (calendriers, durée des réunions, RD, point hebdos , ..)
 - fait pour le CA. Recrutement d'une nouvelle directrice fait en octobre 2017, révision de l'organisation de l'équipe des salariées à partir d'octobre 2018.
 - Conduite d'un audit interne d'organisation.
 - Cécile Douillard présentera prochainement au CA un projet d'évolution de la téléphonie et des outils informatiques.
 - Achat de prestation pour automatisation des tâches de ressaisie: en cours.

Orientation n°1: « Améliorer le fonctionnement >>>>>>>>>>>>>>>Actions



- **Action n°1-4: Améliorer la visibilité du CRIA 37.** S'appuyer sur un mécénat de compétence pour la gestion du site Internet et des réseaux sociaux:
- non réalisé car pas de ressource identifiée à ce jour. Report sur action 1-2 avec poursuite du bénévolat de Juliette Orgeur.
 - Lancement de la démarche « **Evolution des locaux** » compte tenu des besoins d'amélioration de l'accueil et du départ de Canopée, avec la reprise du fond documentaire « Illettrisme, alpha et FLE » par le CRIA



Orientation n°2 : « Rester en bonne santé financière »

>>>>>>>>>>>>>>>Actions

- **Action n°2-1** Améliorer la maîtrise des éléments financiers au sein du CA et dans l'équipe des salariés.
 - Assurer la formation des membres du CA: **à réaliser en 2018 en utilisant l'offre de service du DLA**

Orientation n°2 : « Rester en bonne santé financière » >>>>>>>>>>>>>>>Actions



➤ Action n°2-1 Améliorer la maîtrise des éléments financiers au sein du CA et dans l'équipe des salariées.

- **Mettre en place la mesure des écarts « Prévision Budgétaire - Réalisé » avec mesure intermédiaire en septembre** Fait: analyse résultats intermédiaires faite le 24 juillet 2017 lancement de démarche budgétaire 2018 en octobre 2017.
- **Anticiper la démarche budgétaire** : Fait note de cadrage budgétaire pour le budget 2018 partagée en Novembre et présentation du Budget 2018 lors du CA Du 11 Decembre 2017
- **S'outiller pour le suivi du budget annuel**: Fait avec l'assistance de RMA. Pour 2018: le suivi budgétaire mensuel est réalisé par l'équipe des salariées, présenté au CA à chaque trimestre.



Orientation n°3 : « Bien choisir où mettre nos forces » >>>>>>>>>>>>>>>Actions

➤ **Action n°3-1** : Renforcer le dispositif d'accueil et d'évaluation

- recours à une formatrice Orléanaise pour les missions d'évaluation OFII organisées sur Orléans.
- recrutement de CDD pour le remplacement des personnels absents.
- Elargir l'action en menant l'analyse des missions permanentes et occasionnelles en fonction du développement.

Orientation n°3 : « Bien choisir où mettre nos forces »
>>>>>>>>>>>>>>>Actions



- **Action n°3-2** : Développer les formations de formateurs, promouvoir les formations du CRIA 37
 - Mise en œuvre lancée en 2018.
- **Action n°3-3** : Choisir les actions à mener et croiser priorités pédagogiques du CRIA 37 et adéquation ressources/recettes
 - Réalisé avec l'analyse économique des actions AEF (ré-internalisation), TCF (valorisation), ...

Point d'étape au 27 mars 2018:



- Le projet d'Association est effectivement bien lancé et les actions prévues ont été initiées ou réalisées dans leur grande majorité
- Après l'installation réussie du nouveau CA au cours de 2017, une nouvelle impulsion est donnée avec l'arrivée de Cécile Douillard. L'évolution d'organisation interne de l'équipe est à poursuivre (remplacements mutuels, répartition des tâches administratives, missions d'accueil, suivi budgétaire)

Point d'étape au 27 mars 2018:



- Si toutes les actions n'ont pas été menées à terme, beaucoup ont d'ores et déjà porté leurs fruits et ont permis un accostage correct en fin d'année et l'élaboration d'un **budget 2018 en développement**. (+7% à 205K€ de CA)
- le travail de présentation et d'explication de notre projet est poursuivi auprès de nos partenaires et financeurs, en insistant sur notre volonté de coopération
- L'avancement du projet d'association nous permet d'aborder 2018 et de préparer 2019 dans un contexte d'évolutions fortes, compte tenu des projets législatifs.

AG AFFIC CRIA 37 du 27 Mars 2018



Vos questions ?

AG AFFIC CRIA 37 du 27 Mars 2018



Mise au vote du rapport moral